

<http://clg-mozart-anet.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article967>



retour en classe

- Actualités -



Publication date: lundi 11 mai 2020

---

Copyright © Collège Mozart Anet - Tous droits réservés

---

Le 18 mai, les 6èmes et les 5èmes reviennent en cours, avec des groupes d'un maximum de 15 élèves. On a décidé qu'en semaine A on accueillerait le groupe 1, en semaine B, le groupe 2. La semaine du 18 mai, on est en semaine B, donc groupe 2. Les emplois du temps sont disponibles sur Pronote, ils peuvent encore évoluer, il faudra donc les consulter très régulièrement.

8h30 : accueil au portail, présentation du carnet à distance, vérification du port du masque - respect des distances sociales (1m minimum) - les élèves vont directement dans la cour, devant l'emplacement de leur salle (6e1 : 6, 6e2 : 8, 6e3 : 15, 6e4 : 12, 6e5 : 19, 5e1 : 101, 5e2 : 117, 5e3 : 119, 5e4 : 110, 5e5 : 112).

Les élèves doivent porter un masque, s'ils l'enlèvent, ils doivent mettre un nouveau masque. Il faut donc prévoir plusieurs masques pour la journée, dans des emballages plastiques. Le collège ne fournira pas de masques pour les élèves, les responsables doivent s'en occuper. Un élève sans masque sera isolé, les parents contactés.

Vie scolaire : le carnet de correspondance ne sera pas manipulé, les échanges devront se faire par mail (vie-scolaire1.0281038B chez ac-orleans-tours.fr) ou messagerie Pronote. Les parents sont avertis des absences non prévues par SMS, pas de courrier papier. Les parents seront interrogés de nouveau pas sondage Pronote sur la venue de leur enfant au collège. Ceux qui auront répondu que leur enfant ne viendra pas ne recevront pas de SMS. S'ils changent d'avis il faudra qu'ils préviennent la vie scolaire 48h avant. Si des parents veulent récupérer leur enfant à un horaire inhabituel, ils devront également envoyer un mail au moins 24h avant.

Une salle par classe, sauf salles spécifiques (musique, arts plastiques, et technologie) ; des lingettes ont été commandées pour chaque salle. Du gel hydroalcoolique sera également disponible. Circulation à sens unique dans les couloirs (il y aura un marquage au sol), accès au 1er étage par l'escalier au fond de la cour, descente par l'escalier près du CDI.

Récréation : les 6èmes à 9h30 et 13h50, les 5èmes à 10h30 et 14h50. Les 6èmes finissent à 11h30, les 5èmes à 12h30 et les classes finissent à 15h ou à 16h. Les emplois du temps ont été modifiés pour les 2 premières semaines afin d'éviter au maximum les trous. Un surveillant régulera l'accès aux toilettes.

Les services de transport ont été contactés pour un éventuel changement d'horaires de ramassage, à 15h et 16h, pas de réponse à ce jour.

Repas froids : les 6èmes à 11h30, les 5èmes à 12h30. Des chaises seront enlevées pour marquer les emplacements possibles, les plateaux directement déposés sur les tables avec les couverts, du pain, une petite bouteille d'eau. Les noms des élèves qui déjeunent seront relevés. Chaque repas sera facturé, pas de forfait.

EPS : les élèves doivent arriver en tenue, pas d'utilisation des vestiaires.

Pas de club, pas de chorale, pas d'heure de vie de classe, pas de devoirs faits.

CDI : fermé, Mme Goualou ira dans les classes sur les heures de permanence. Restitution des manuels à étudier ; en priorité les 3èmes et ceux qui quittent le collège.

Si permanence en cas d'absence de professeur, elle se fera dans la salle attitrée à la classe.

Pas d'utilisation des casiers, le premier jour ils auront accès pour prendre leurs affaires et ils les laisseront ensuite dans leur salle.

Accès à l'administration interdit. Il y aura une boîte pour le dépôt des chèques à la vie scolaire, les espèces sont interdites, demi-pension au ticket. Les éventuels échanges doivent se faire par mail ou rendez-vous téléphoniques.

Pas d'autorisation d'accès pour les parents.

Sortie : dans la mesure du possible, il faudrait que l'enseignant qui a les élèves en dernier accompagne son groupe jusqu'à la sortie. Les surveillants n'auraient pas à vérifier le carnet. Par défaut les élèves seront autorisés à sortir après le dernier cours, sauf demi-pensionnaires et élèves transportés.

Les conseils de classe auront lieu comme prévu, mais se feront en visioconférence.

Si le protocole sanitaire ne pouvait pas être totalement appliqué le collège n'ouvrira pas, vous en serez avertis par Pronote au plus tard le samedi 16 mai.

Suite aux premiers retours, je vous apporte les précisions suivantes :

- les masques en tissus sont autorisés, mais doivent être changés après 4 heures ou s'ils sont enlevés et posés quelque part
- les cours à distance sont maintenus pour les enseignants qui ne seront pas présents au collège, pour les cours des 4èmes et 3èmes tant qu'ils ne sont pas au collège. Les enseignants qui auront des élèves en charge au collège

ne feront pas un double travail, donc pas de télétravail pour les 6 et 5èmes, mais, au minimum, les cahiers de texte seront complétés dans Pronote, ce qui devrait permettre aux élèves qui restent chez eux de suivre. Les élèves ne seront pas pénalisés l'an prochain s'il leur manque des connaissances ou des compétences, il sera tenu compte de la situation particulière, et tous les collèges de France sont dans la même situation.

- je ne peux pas répondre à tous les messages que chaque parent m'envoie par Pronote, je pense que vous le comprendrez. Si vous avez un problème particulier, merci de poser votre question au professeur principal, ou à l'enseignant de la matière concernée, ou à la vie scolaire, ou au secrétariat, qui transmettront si nécessaire.

- les transports scolaires vont être assurés, mais nous ne savons pas encore quelles en seront les modalités.

- les règles sanitaires imposent que, si des élèves apportent leur repas, ceux-ci doivent être mis au frais à l'arrivée des élèves, et ils vont les chercher en cuisine. Il n'est donc pas concevable que les élèves qui dejeunent au collège apportent leur repas.

- votre réponse au sondage est indispensable, et vous engage, au moins temporairement, si vous changez d'avis, il faudra nous le signifier par écrit (mail ou message pronote). La question qui porte sur le transport scolaire détermine l'autorisation de sortie : les élèves transportés ne peuvent évidemment sortir qu'à l'heure où ils ont un transport...